

DISCIPLINE DÉMOCRATIQUE



Que feront les électeurs sénatoriaux du Nord ? Si nous faisons le tour de la presse, les conseils ne leur manquent pas.

PRESSE RÉACTIONNAIRE

Croix, Télégramme, Dépêche : Votez pour M. Plichon tout seul.

PRESSE RÉPUBLICAINE

Journal de Roubaix, Echo : Rayez un nom sur la liste républicaine pour le remplacer par celui de M. Plichon.

PRESSE SOCIALISTE

La Bataille : Votez au premier tour pour les huit candidats du Parti Socialiste ; après le premier tour, agir au mieux des intérêts du Parti et de la République sociale.

PRESSE COMMUNISTE

L'Enchaîné : Votez pour les huit candidats du Parti Communiste.

Nous ne parlerons pas du candidat Goldsky, imaginé par un soi-disant Union socialiste et communiste qui n'existe pas.

A notre tour, s'il nous est permis de donner une opinion aux électeurs de la démocratie, nous dirons :

L'OBJECTIF A VAINCRE, C'EST PLICHON. Au premier tour, suivez donc la discipline de vos partis en votant pour la liste complète qui a vos préférences. Ne rayez aucun nom.

Au second ou troisième tour, RASSEMBLEZ TOUTES VOS VOIX SUR LES CANDIDATS DE GAUCHE OU D'EXTRÊME GAUCHE LES PLUS FAVORISÉS PAR LE PREMIER TOUR.

Par ce moyen, vous rendrez hommage au premier tour à la droiture de votre parti qui va à la bataille avec ses huit candidats et son programme ; au second tour, vous bouleverserez le parti réactionnaire qui veut fausser le scrutin avec sa candidature unique et son absence de programme.

Emportons une grande victoire pour la Démocratie du Nord au cri de : Pas de Plichon ! Eug. GUILLAUME.

Paris lutte contre la Seine

Le niveau du fleuve continue de monter mais on espère, le beau temps aidant, que la crue va s'arrêter

Paris, 4. — Malgré le temps sec de la nuit dernière, la Seine n'en a pas moins continué son ascension à une allure régulière. Vendredi matin, on cotait à 86 au pont d'Austerlitz, contre 6 m 30 le jeudi matin et 6 m 72 le soir. Au pont de la Tourneelle, la cote était, vendredi matin, de 6 m 50 contre 6 m 25 le jeudi matin, de 6 m 60 contre 6 m 35 le vendredi matin, de 6 m 57 le soir. Dans les services municipaux de la Préfecture de la Seine, on s'attendait à voir la hausse s'arrêter à la fin de la journée de dimanche ou lundi, si le temps se maintient au beau et si la fonte des neiges des sommets du Morvan, du plateau de Langres et de la Côte-d'Or ne s'effectue pas trop vite.

On n'en pouvait pas moins très activement les travaux commencés pour empêcher l'eau de franchir les parapets. De nombreux murs de briques ont été élevés sur les points les plus bas ; toutes les bouches d'égouts situées le long des quais ont été bouchées et un service de surveillance très étroit a été organisé aux endroits les plus menacés.

La situation dans les 6e, 12e et 13e arrondissements reste à peu près la même vendredi matin. A peine signale-t-on quelques nouvelles infiltrations.

LES ÉVACUATIONS CONTINUENT. LE CHOMAGE S'ACCROÎT

En banlieue, la situation reste toujours assez critique. Les communications sont devenues plus difficiles ; de nouvelles évacuations ont dû être effectuées. Les habitants de la banlieue que leurs occupations empêchent de venir à Paris ont éprouvé de grandes difficultés pour se rendre à la capitale, bien des moyens de transports ayant dû réduire leur trafic. C'est ainsi que les habitants de la banlieue ouest, Saint-Cloud, Sèvres, Versailles, ceux d'Issy, n'ont pu utiliser le chemin de fer interrompu à partir de la station de Javel jusqu'au terminus. De même les tramways n'ont plus que des parcours réduits. Il en est résulté une certaine perturbation.

Parallèlement, dans certains quartiers de Paris, les livraisons de lait ont subi quelques retards.

Enfin, des usines de banlieue, notamment à Saint-Denis, Cléry et Puteaux, ont fermé leurs portes, obligeant ainsi à un chômage forcé leurs ouvriers et ouvrières.

L'inondation a provoqué une terrible explosion IL Y EUT TROIS BLESSÉS

Paris, 4. — Vers 8 heures, ce matin, un incendie important s'est déclaré dans le garage d'automobiles situé 112, boulevard National à Ivry.

C'est à la suite d'une explosion due, croit-on, à la combustion de carburant, au contact de l'eau, que le sinistre a commencé. De suite, quoique le garage soit inondé et que le réservoir de l'eau environne, les flammes d'un mètre d'épaisseur l'envahissent. En outre, un réservoir de 10.000 litres de liquide inflammable placé sous le plancher s'est crevé fournissant un nouvel aliment aux flammes.

Malgré les premiers secours apportés par les pompiers de la localité, un immeuble de 5 étages et un cinéma contigus au garage ont dû être évacués au moyen de bateaux. Les pompiers de Paris ont dû être appelés afin d'aider à combattre le sinistre, les pompes locales étant inutilisables, par suite de la crue de la Seine. Enfin, après plusieurs heures d'efforts, tout danger d'extension a été écarté. Du garage, il ne reste presque rien.

Trois personnes qui se trouvaient à l'intérieur au moment de l'explosion ont été blessées.

4.525 PERSONNES ONT DU QUITTER LEUR HABITATION

Paris, 4. — La Direction de la police municipale qui centralise à la Préfecture de la

police toutes les demandes de locaux d'hébergement, de camions, etc., a reçu actuellement avis de 4.525 évacués depuis le début de l'inondation.

Sur ce nombre, 2.064 personnes ont été hébergées dans des locaux préparés par les municipalités de Paris et de la banlieue. De nouveaux locaux sont prêts.

LES ENVIRONS DE BRUXELLES SONT ÉGALEMENT INONDÉS

Bruxelles, 4. — La Belgique n'a rien à envier à la France, quant aux conséquences du mauvais temps : les prairies qui bordent la voie ferrée aux environs de Bruxelles, vers Ilai et Forest, forment de vastes étendues d'eau. Tout un quartier de la ville est sous l'eau.

Dans le Borinage, la chute abondante de neige, puis sa fonte rapide, accompagnée de pluie diluvienne, ont amené des inondations qui provoquent en ce moment de vives appréhensions.

Sur la côte, il en est de même.

DE LA NEIGE ROUGE COMME DU SANG

Londres, 4. — A en croire une dépêche de Halmstad, un étrange phénomène se produit dans cette petite ville suédoise. Pendant toute la journée d'hier il avait neigé sans interruption ; mais, peu avant la tombée du jour, les habitants furent stupéfaits de constater que les flocons, blancs comme neige au début de la journée, étaient devenus rouge foncé.

L'examen minutieux révéla qu'il s'agissait de neige étagée mélangée des millions de larves infiniment petites de teinte rougeâtre. Les insectes reposaient légèrement sur la neige ; ils tombaient donc du ciel avec les flocons et ne sortaient certainement pas de la terre.

Une épreuve faite dans ces vers extrêmement minces et dont certains mesurent jusqu'à 10 centimètres de long, a été envoyée à un laboratoire pour y être examinée.

Dans les milieux scientifiques de Londres on ne semble pas croire à cette pluie d'insectes. On fait remarquer que dans son ouvrage sur la météorologie — l'un des plus complets qui soient — M. L.-F. Koemtz signale des chutes de neige rouge et même verte dans les Alpes et les Pyrénées.

Dans la baie de Baffin, l'explorateur Ross a également trouvé de la neige rougeâtre et cette teinte était donnée à la neige par de petits granules rouges décrits par les savants comme des végétaux réduits à leur essence la plus simple, soit des cellules remplies d'eau colorée.

LE FRANC A BATTU LE RECORD DE LA BAISSÉ

Malgré les espoirs qui nous avaient été donnés à la fin de 1923 pour l'année qui vient de commencer, le franc poursuit sa course à l'abîme.

Pour la première fois depuis qu'il existe, le dollar a coté à Paris, hier, 20,57, tandis que le livre sterling atteignait 88,225.

Cette nouvelle baisse du franc résulte certainement, au moins en partie, de la fâcheuse impression créée par le bilan hebdomadaire de la Banque de France, qui vient d'être publié et qui annonce une augmentation de la circulation fiduciaire de plus de 1 milliard 200 millions en une semaine, ce qui fait qu'il y a actuellement en circulation pour 93 milliards 114 millions de francs papier.

A noter qu'à Londres, les journaux s'ingèrent de la dépréciation de la livre sterling aux Etats-Unis.

Ils craignent qu'elle ne soit la cause d'une augmentation du taux de l'escompte en Angleterre.

L'Evening Standard attribue cette baisse au projet d'impôt sur le capital.

LE REMBOURSEMENT DES BONS ÉMIS PENDANT L'OCCUPATION

Paris, 4. — Les porteurs de bons de monnaie émis pendant l'occupation par les communes, unions de communes, syndicats de communes, chambres de commerce et caisses d'épargne des départements envahis, sont avisés qu'ils peuvent demander le remboursement de ces bons en vertu de l'article 12 de la loi du 29 décembre 1923, publiée au Journal Officiel du 30, les demandes de remboursement concernant les dits bons ne pourront plus être présentées après l'expiration du mois suivant la promulgation de cette loi.

Les auteurs de demandes soussignées postérieurement au 31 janvier 1924, seront forcés, en vertu de l'article de la loi de ces collectivités émettrices.

Le Bloc contre la Vie Chère

L'opinion du Député-Maire de Saint-Amand sur le renchérissement des denrées

DES CHIFFRES SUGGESTIFS DES OBSERVATIONS RÉFLÉCHIES

Au eul de cette enquête d'envergure sur les causes de l'augmentation croissante du coût de la vie et les moyens pratiques de l'étrangler, nous avons été heureux de rencontrer, hier, par hasard, notre ami Ernest COUTEAUX, Député-Maire de la ville ouvrière de Saint-Amand et tous les jours à l'œuvre des questions économiques.



ERNEST COUTEAUX Député-Maire de Saint-Amand

— Au risque d'abuser de vos instants, je profite des sentiments que vous venez de m'exprimer, pour vous demander, par interview, votre opinion sur les causes de la vie chère et les moyens d'y parer.

— Je m'empresse de répondre à votre question, en voie d'aggravation, d'une façon universelle, mais, puisque vous me demandez mon avis, je vous le donne bien volontiers.

— Comme vous avez pu le constater, la hausse des prix de détail, depuis deux mois, est devenue vertigineuse. L'augmentation des prix de gros d'aujourd'hui, par rapport à ceux d'il y a deux mois, est de 10 à 15 pour cent. C'est la hausse de la vie chère, jusqu'au printemps prochain. L'expérience démontre que l'augmentation au détail, suit toujours, à trois mois en arrière, celle de la hausse au gros.

La montée des prix Vos arguments sont très prenants, mais pourriez-vous, M. le Député, me fournir des chiffres à l'appui ?

— C'est facile, me dit COUTEAUX, empressé. Je les ai en mémoire. Voyons ensemble le détail de quelques prix. Vous n'êtes pas satisfait ?

— Parfaitement.

METAUX. — L'étain monté de 1.535 fr. en Juillet 1923, à 1.945 fr. en Novembre ; le plomb de 211 à 268 fr. ; le zinc, de 264 à 295 fr. ; le cuivre, de 512 à 568 fr.

COTON ET LAINE. — La hausse du coton est fabuleuse. Nos ménagères doivent en faire l'amère expérience. Les 50 kilos, qui valaient 241 fr. en avril 1922 et 678 fr. en octobre 1923, sont maintenant à 890 fr. une semaine, ce qui fait qu'il y a eu, en octobre 1923, une hausse de 125 fr. en octobre 1922. Elle coûte actuellement 1300 fr. et les prix s'élèvent tous les jours.

SUCRE ET CAFÉ. — Au gré de la spéculation, le sucre monte ou descend, à la volonté des spéculateurs. Une baisse s'est produite en octobre, suivie d'une nouvelle hausse en Novembre et Décembre.

Le café monte avec le change : 302 fr. les 50 kilos, droits compris, fin Juillet dernier. 382 fr. fin Novembre. Depuis le début de Décembre on constate une faible baisse qui sera de toute évidence sans lendemain.

BLE ET FARINE. — Obéissant à la tactique qui leur a été conseillée, les cultivateurs vendent peu. C'est pourquoi, sur le marché, la demande dépasse l'offre et les prix s'élèvent régulièrement. En Décembre, l'hectolitre de blé coûtait, en moyenne, 95 fr. 75. Mercredi dernier, au marché de Lille, il est monté à 97 fr. — au lieu de

13 fr. avant guerre. Pour les farines, même progression. Le sac coûte maintenant 128 ou 129 fr., suivant marques. Il faut s'attendre à une nouvelle et prochaine augmentation du prix du pain.

LE VIN. — L'offre ayant diminué l'automne dernier, les prix se sont relevés et restent fermes. Les vins de 8 à 12 degrés sont cotés à Narbonne de 64 à 100 fr. et, à Béziers, de 65 à 121 fr.

FRUITS ET LÉGUMES. — Les prix atteignent, sur l'année dernière, des prix doubles ! Une livre de petites pommes sans saveur, tombées des arbres et plus ou moins avariées, est affichée un franc !

L'ouvrier ne doit pas être victime

— M. le Maire, vous venez de me fournir des chiffres très précis et fort intéressants, mais quelle est votre conclusion ?

— Je vous avoue, me déclare COUTEAUX, quelle est nettement pessimiste, en ce qui concerne les petits budgets ménagers. La situation actuelle est à la hausse effrénée de toutes les denrées alimentaires et de tous les produits indispensables à l'existence. Bien imprudent qui oserait en prédire la fin !

La taxe sur les chiffres d'affaires rapporte de plus en plus, l'impôt sur le revenu aussi. Le chiffre des importations et celui des exportations, presque égaux en valeur, montent aussi Pas ou peu de chômage heureusement.

Le rendement plus fort des impôts est le reflet de la dépréciation de la monnaie. Il n'en est pas moins vrai que la grosse plus-value fournie cette année par l'impôt sur le revenu prouve que les gros revenus se sont accrûs dans la mesure où le franc se dépréciait. Il serait vraiment extraordinaire qu'on interdît aux petits revenus (salaires et traitements) de se grossir dans la même mesure. C'est pourtant ce qu'on a la prétention de faire avec un cynisme qui essaie vainement de se couvrir du masque des beaux raisonnements économiques.

Nous devons proclamer bien haut que l'ouvrier n'a pas à faire seul les frais de la lutte contre la cherté de la vie.

Je voudrais remercier Ernest Couteaux de son obligeant interview, mais déjà l'heure s'avance et il faut que j'aille à l'emportail vers Saint-Amand, sous une brume neigeuse.

E. POLVÉNT.

Les Sangliers pullulent dans la forêt de Mormal

Parcentaines les hôtés indésirables peuplent les taillis et ronciers de la grande forêt meurtrie

En 1921, nous signalions comme nouvelle invasion, la réapparition dans la forêt de Mormal de nombreux sangliers, venus pour la plupart pendant la guerre des taillis inextricables des forêts ardennaises, les hôtés indésirables, très prolifiques ont fait souche. Aujourd'hui, c'est par centaines qu'ils pullulent, avec leurs laies et leurs marçassins, les ronciers et broussailles de la grande forêt meurtrie.

Avec ses tailles nouvelles, ses clairières plantées de jeunes arbres, au sol recouvert de paille, les haies, ses fourrés impénétrables, la forêt de Mormal offre à l'animal farouche des lieux de retraite rêvés. On comprend donc aisément la facilité avec laquelle il s'est reproduit, multiplié au point de constituer un réel danger pour les paisibles populations riveraines.

Trouvant difficilement à se nourrir, de par leur nombre, les sangliers de la forêt de Mormal débordent dans les campagnes environnantes. L'été dernier, nombreux sont les cultivateurs de Preux-au-Bois, Heec, Englefontaine, Bavai, Hachette, Marolles, Locoignon, qui ont dû à déloger leurs néfastes hôtes et déprédations. En une seule nuit, les plants de pommes de terre étaient retournés, labourés par la hure des puissants pachydermes. Des tubercules complètement déterrés, plus trace après le passage des bords affamés.

UN HÔTE NUISIBLE ET DANGEREUX

Le sanglier ou porc sauvage est un animal nuisible et dangereux. Très puissant, il ne se tient pas à plus de 60 centimètres de hauteur. Sa tête ou hure, pyramidale est terminée par un groin élargi en bouclier. Des défenses redoutables très tranchantes, arment les vieux mâles particulièrement dangereux.

UNE LAIE ET SES MARÇASSINS

La laie, mère de brun arçassins, grise les jeunes marçassins, devient noire, puis grise avec l'âge. Le sanglier vit suivant les saisons, par hâtes ou hordes et plus ou moins nombreux. La possession des femelles, les mâles se livrent de violents combats. En novembre, au moment des amours, les mâles ébréchés errent alors seuls avec leur rancœur. Malheur à celui qui attaque un solitaire farouche ! Les femelles nommées laies, très prolifiques ont un portée de 10 à 14 petits. Sans la chasse qui leur est faite, quelques années suffiraient pour que dans une forêt aussi vaste que la forêt de Mormal, une véritable légion de marçassins, population indésirable s'il en est. Le sanglier vit dans les lieux broussailleux et à l'abri des arbres, dans les forêts où il habite, il sort de sa retraite et parcourt les campagnes, causant au champs un préjudice considérable.

Le sanglier s'attaque rarement à l'homme. Affamé ou blessé cependant, il devient extrêmement dangereux, presque féroce et se défend jusqu'au dernier souffle avec une énergie farouche.

SUS AU SANGLIER !

La rapidité avec laquelle se développent les familles de sangliers impose la nécessité d'agir énergiquement pour enrayer l'accroissement de la race.

Le sanglier cependant ne se laisse pas approcher sans danger. Après avoir bu force verres de vin de liqueur, on discuta au sujet de la religion et une querelle échauffa entre Martin Napierala et André Majewski. Pour éviter qu'ils ne se querellent, chez lui, Nowakowski, mit tout le monde dehors.

Dans la soirée du lundi 24 et mardi 25 décembre, chez leur compatriote Nowakowski, cité du Dahomey, un certain nombre de Polonais, avaient réveillonné. Après avoir bu force verres de vin de liqueur, on discuta au sujet de la religion et une querelle échauffa entre Martin Napierala et André Majewski. Pour éviter qu'ils ne se querellent, chez lui, Nowakowski, mit tout le monde dehors.

Les choses en étaient là, quand Napierala recruta hier la visite d'un camarade Zemyy, nommé Zemyy, qui fut très surpris de le trouver au lit ; il se fit expliquer la scène et se rendit à la gendarmerie de Lens où il porta plainte pour son compatriote.

Le lendemain matin, le docteur Ravot, qui alla prodiguer des soins au blessé et le fit admettre d'urgence à l'Hôpital de Lens. Les gendarmes Leblanc et Vargue furent immédiatement envoyés à l'enquête. Ils ont été surpris de constater que le blessé n'était autre que le docteur Ravot, qui alla prodiguer des soins au blessé et le fit admettre d'urgence à l'Hôpital de Lens. Les gendarmes Leblanc et Vargue furent immédiatement envoyés à l'enquête. Ils ont été surpris de constater que le blessé n'était autre que le docteur Ravot, qui alla prodiguer des soins au blessé et le fit admettre d'urgence à l'Hôpital de Lens. Les gendarmes Leblanc et Vargue furent immédiatement envoyés à l'enquête.

Plus de dix battues ont été organisées jusqu'à présent avec succès en forêt de Mormal par l'administration forestière ne limitera pas ses efforts.

De l'activité déployée en hiver, dépendra la sécurité des populations riveraines. De nouvelles battues ont été organisées cette saison par le service forestier de Mormal, sous la direction de M. Maillard, lieutenant de l'ouvrier à Ouesbèze.

Rien de plus pittoresque que ces battues, auxquelles participent de 20 à 30 chasseurs, sérieusement armés !

Le rendez-vous a été donné le matin en un point quelconque de la forêt, de préférence à la lisière. Les chasseurs sont disposés en ligne, comme pour une attaque sur le champ de bataille. Le groupe est désigné une partie à battre. Au signal, les chasseurs se mettent en campagne, précédés des batteurs qui, armés de solides gourdin battent les broussailles. Après une ou deux heures de marche, on finit par arriver au bauge. Effrayé, l'animal débouche. Dix, vingt coups de fusil crépitent. Morellement atteint, le quadrupède s'écroule en rugissant. Il ne reste plus qu'à rapporter au rendez-vous comme trophée. Malheur au chasseur qui, se hasardant sans s'être assuré de la portée de son arme, se serait rater sa victime. Blessé, le sanglier est ramené au bauge et le chasseur se retire de la battue. Le laissant pour mort sur le terrain !

Plus de dix battues ont été organisées jusqu'à présent avec succès en forêt de Mormal par l'administration forestière ne limitera pas ses efforts.

De l'activité déployée en hiver, dépendra la sécurité des populations riveraines. De nouvelles battues ont été organisées cette saison par le service forestier de Mormal, sous la direction de M. Maillard, lieutenant de l'ouvrier à Ouesbèze.

Rien de plus pittoresque que ces battues, auxquelles participent de 20 à 30 chasseurs, sérieusement armés !

Le rendez-vous a été donné le matin en un point quelconque de la forêt, de préférence à la lisière. Les chasseurs sont disposés en ligne, comme pour une attaque sur le champ de bataille. Le groupe est désigné une partie à battre. Au signal, les chasseurs se mettent en campagne, précédés des batteurs qui, armés de solides gourdin battent les broussailles. Après une ou deux heures de marche, on finit par arriver au bauge. Effrayé, l'animal débouche. Dix, vingt coups de fusil crépitent. Morellement atteint, le quadrupède s'écroule en rugissant. Il ne reste plus qu'à rapporter au rendez-vous comme trophée. Malheur au chasseur qui, se hasardant sans s'être assuré de la portée de son arme, se serait rater sa victime. Blessé, le sanglier est ramené au bauge et le chasseur se retire de la battue. Le laissant pour mort sur le terrain !

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 4. — On annonce que M. Louis Marin, vice-président de la Chambre des députés et M. Lefebvre du Prey, ancien vice-président, ancien ministre, seront très probablement désignés par le groupe de l'Entente Républicaine Démocratique pour être élus vice-présidents, lors du renouvellement du bureau de l'Assemblée, mardi prochain.

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 4. — On annonce que M. Louis Marin, vice-président de la Chambre des députés et M. Lefebvre du Prey, ancien vice-président, ancien ministre, seront très probablement désignés par le groupe de l'Entente Républicaine Démocratique pour être élus vice-présidents, lors du renouvellement du bureau de l'Assemblée, mardi prochain.

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

NOTRE CONCOURS DES CÉLÉBRITÉS

Suite de la liste des gagnants

Les 551e au 600e prix sont attribués à M. COLIN CARLOS, gagnant des 551e au 555e prix.

DU 551e AU 600e PRIX. — 1 CAISSE DE 4 BOUTILLES DE CHAMPAGNE, carte d'or, franco gare du gagnant.

M. DE BANTRE Henri, tourneur, 50, rue Sadi-Carnot, HELLEMBRE.

M. HOCHARD Maurice, manoeuvre, 114, rue du 20e Siècle, LOMME.

Mme Vve MONGIN, rue des Galeries, CHOCQUES.

M. VANNIEUWENHUYSE Eugène, coupeur, 11, rue Fontaine, MARIEMME.

Mme COLLETTE Léontine, ménagère, 61, rue de l'Abbé Desplanque, LAMBERSART.

M. PREZ Emile, 20, boulevard de la Chapelle, GRAND-BAISEUX.

Mlle WILLEMET Marguerite, guipurière, 30, rue d'Asq, ANNAPIES.

Mme PIERRE Jeanne, ménagère, 2, rue Colbark, LILLE.

M. DELANNOY Joseph, chauffeur, 61, rue de Bordeaux, BRUAY-LEZ-MINES.

M. FRUCHART Louis, ajusteur, 1, rue Jemmapes, VIEUX-CONDÉ.

Mme LEJEUNE, Pensionnat Gombert, FOURNÉS-EN-WEPPE.

M. DEBAR Léon, 19, rue du Grand-Sabbat, SAINGHIN-EN-MELANTOIS.

Mme Vve CLEMENT, ménagère, 35, boulevard de la Chapelle, GRAND-BAISEUX.

M. DARTOIS Auguste, cocher-livreux, 60, rue St-Sauveur, LILLE.

Mme LEFFEBVRE Germaine, ménagère, 2, rue Linckich, MARIEMME.

M. PICHON Jules, employé, 65, route Nationale, BAISEUX.

Mme DELANNOY Henriette, ménagère, 21, rue de Bordeaux, BRUAY-EN-ARTOIS.

M. HUART Charles, vérificateur principal des Douanes, COURCHELLES.

M. BRAEM Marcel, écolier, 180, rue Colbark, LILLE.

Mme RASSON Lucienne, 20, rue du Marché-Mortier, FIVES-LILLE.

Mlle LADUREAU Colette, Petite-Rue, ÉCAILLON.

M. DECLERCQ Jules, 18, rue Kuhlmann, LILLE.

M. COPIN Carlos, 32, boulevard de la Chapelle, BAISEUX.

M. GUILLUMETTE Louis, voyageur, rue de Pernes, LAPUGNOY.

M. DUQUESNE Octave, 93, rue de l'Industrie, WAZIERS.

M. DEMALAIN Achille, 33, rue de Tournai, BAISEUX.

M. MANNOS Charles, 16, rue d'Alre, HAZE BROUCK.

Mme Vve GUVY Elise, chemin du Halage, BEUVRY.

M. DEGOSSÉ Louis, mineur, rue d'Harnes, coron du Calvaire, 37, COURRIÈRES.

M. DOZIN Georges, employé, 33, route Nationale, BAISEUX.

M. PLADYS Charles, 29, rue Moreau, MARCQ-EN-BAREUIL (PONT).

Mlle DELBART Marguerite, employée, CANTON-PHIN-EN-PEVELE par Baizeux.

M. DEBRACKELEER Jean, fleur, 2, rue Nouvelle, MARIEMME.

M. TITREN Charles, employé, 52, rue Ruissonne, LILLE.

Mlle COLLETTE Marie, écolière, 61, rue Abbé Desplanque, LAMBERSART.

M. VERCAEMPT Henri, employé, 74, boulevard des Ecoles, LILLE.

M. MARGIT Georges, commerçant, 180, rue de Paris, LILLE.

M. MORDACQ Victor, retraité, 39, rue Victor Hugo, SECLIN.

M. ROCHEFFE Elie,